



CONFÉRENCE

L'ACTION DE GROUPE EN SANTÉ ET ENVIRONNEMENT APRÈS LA LOI DDADUE DU 30 AVRIL 2025

25 novembre 2025
Centre Panthéon - Salle des Conseils
(Esc. M, 2^e étage)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES PARTICIPANTS EXTÉRIEURS À L'UNIVERSITÉ - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Le Centre de Recherches en Droit Administratif et le Master 2 Droit de la protection de la santé et de l'environnement de l'Université Paris-Panthéon-Assas, avec l'assistance de l'Institut Cujas présente une conférence d'actualité sur le thème :

L'action de groupe en santé et environnement après la loi DDADUE du 30 AVRIL 2025. Réflexions à partir des contentieux Chlordécone, AZF et Levothyrox.

Avec la participation de :

- > Christophe LÈGUEVAQUES, avocat au barreau de Paris, docteur en droit
- > Sara BRIMO, professeur de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas et directrice du master 2 Droit de la protection de la santé et de l'environnement

Inscription obligatoire pour les participants extérieurs à l'Université Paris-Panthéon-Assas avant le 20 novembre 2025 auprès de Vanessa TANG.



[Télécharger l'affiche](#)